



Poker électoral en RD Congo

Rapport Afrique N°259 | 4 avril 2018

Traduit de l'anglais

Headquarters

International Crisis Group

Avenue Louise 149 • 1050 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 502 90 38 • Fax: +32 2 502 50 38

brussels@crisisgroup.org

Preventing War. Shaping Peace.

Table des matières

Synthèse	i
I. Introduction	1
II. Un processus électoral désormais lancé.....	2
A. Une nouvelle loi électorale.....	2
B. Les machines à voter.....	3
C. Le registre des électeurs.....	4
D. Manque de clarté sur le budget.....	5
E. Mesures visant à renforcer la confiance	6
III. Le régime garde l’initiative.....	9
IV. L’opposition : une course à se réorganiser.....	13
V. La pression régionale s’accroît.....	16
VI. Priorités pour les gouvernements et les acteurs internationaux	19
A. Etapes cruciales des préparatifs électoraux.....	20
B. Garantir un processus équitable.....	21
VII. Conclusion	23
ANNEXES	
A. Carte de la RDC	24
B. Acronymes	25
C. A propos de l’International Crisis Group	26
D. Rapports et briefings sur l’Afrique depuis 2015.....	27
E. Conseil d’administration de l’International Crisis Group.....	29

Principales conclusions

Que se passe-t-il ? Après des retards répétés, le gouvernement du président Joseph Kabila en République démocratique du Congo a fait des progrès ces derniers mois et semble s'acheminer vers l'organisation d'élections le 23 décembre 2018. Mais d'importantes inquiétudes demeurent sur la transparence et la qualité du scrutin.

En quoi est-ce significatif ? Alors qu'il reste plusieurs incertitudes, les perspectives d'élections cette année se sont améliorées, en partie en raison de pressions accrues sur le président de la part des dirigeants africains. Ceci offre une occasion pour un engagement régional et international renouvelé pour aider à s'acheminer vers un vote plus crédible en décembre et une passation de pouvoir non violente.

Comment agir ? Les acteurs régionaux et internationaux devraient insister sur les mesures visant à créer de la confiance contenues dans l'accord de la Saint-Sylvestre, en se concentrant sur les étapes aidant à créer des conditions équitables et à accroître la confiance dans les préparatifs électoraux. La majorité au pouvoir et l'opposition devraient participer au processus de façon constructive et éviter la surenchère verbale et les tactiques agressives.

Synthèse

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, pourrait être en train de se préparer à la tenue d'élections, maintes fois reportées, à la fin de l'année 2018. Jusqu'à récemment, il semblait plus probable que Kabila continue de jouer les prolongations. Mais des déclarations officielles, y compris de la part du président lui-même, et les mesures prises par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) indiquent que le président pourrait revoir ses calculs. Les élections présentent de nombreux défis pour le régime, en premier lieu celui de trouver un successeur en qui Kabila a confiance. Néanmoins, dans l'ensemble, le régime est plutôt en position de force : il contrôle fermement l'Etat et la machinerie électorale, et l'opposition reste divisée. Alors que le régime s'achemine visiblement vers un scrutin, les opposants de Kabila et les acteurs internationaux doivent s'adapter rapidement. Les gouvernements africains, occidentaux et autres devraient faire pression en faveur de quelques réformes essentielles pour rendre ce scrutin plus crédible, renforcer la confiance dans les principaux aspects des préparatifs électoraux et établir les conditions d'un vote équitable.

De nombreux éléments signalent que le régime prévoit sérieusement d'organiser des élections. En novembre 2017, la CENI a publié un nouveau calendrier électoral, prévoyant un scrutin à la fin de l'année 2018. Le mois suivant, Kabila a promulgué une nouvelle loi électorale. En janvier 2018, la CENI a annoncé la fin de l'enregistrement des électeurs, ce qui constitue une étape importante des préparatifs électoraux. Les intentions de Kabila restent floues, peut-être même dans son esprit. Il pourrait s'acheminer vers la tenue d'un scrutin, ce qui impliquerait de choisir un dauphin, en espérant pouvoir tirer les ficelles en coulisses en tant que dirigeant du parti au pouvoir, ou du moins protéger les intérêts de sa famille. Mais désigner un successeur pourrait provoquer des divisions, voire de violentes contestations, parmi les alliés de Kabila. À l'inverse, il pourrait décider de reporter à nouveau ces élections ; le climat d'insécurité pourrait lui servir de prétexte. Pour l'heure, il semblerait néanmoins que les préparatifs soient en cours pour un vote en décembre.

Cette situation constitue un dilemme pour l'opposition congolaise, la société civile et les acteurs internationaux. Les préparatifs électoraux laissent pour l'instant de côté des éléments importants de l'accord de la Saint-Sylvestre conclu entre le gouvernement et ses opposants le 31 décembre 2016 et qui définit les étapes d'une transition démocratique. Les partis d'opposition commencent à se préparer pour la campagne électorale, mais ils sont divisés et la tâche s'annonce ardue. Certains de leurs dirigeants, poursuivis en justice, sont encore en exil ; d'autres gagnent difficilement du terrain auprès d'une population désabusée vis-à-vis de l'ensemble de la classe politique. A ce stade, les demandes de réformes en RDC viennent essentiellement des organisations de la société civile affiliées à l'Eglise catholique.

L'accélération des préparatifs électoraux oblige les acteurs internationaux à s'adapter rapidement, mais elle représente également une occasion à ne pas manquer. Les puissances africaines et occidentales sont d'accord sur le fait que le président Kabila ne devrait pas briguer un troisième mandat ; en effet, l'Union africaine (UA) et les dirigeants de l'organisation sous-régionale, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ont redoublé d'efforts diplomatiques pour transmettre ce

message à Kabila et le pousser à organiser des élections auxquelles il ne serait pas candidat. Les puissances africaines et les gouvernements occidentaux pourraient arriver à forger un consensus similaire sur une série de mesures cruciales pour rendre les élections équitables et augmenter les chances d'un vote crédible, puis faire pression sur les autorités congolaises pour qu'elles les mettent en œuvre, même si une application rigoureuse de l'accord de la Saint-Sylvestre est désormais peu probable. Parmi les mesures qui devraient être envisagées :

- ❑ Le gouvernement devrait autoriser tous les candidats à se présenter, à moins que des obstacles juridiques clairs ne s'y opposent ; les accusations qui ne remplissent pas ces critères devraient être levées bien avant la date limite de dépôt des candidatures.
- ❑ Le gouvernement devrait, avec l'aide de la CENI, clarifier l'engagement qu'il a pris de financer les élections, au cas où un soutien étranger serait nécessaire pour combler les déficits. Les bailleurs devraient se préparer à s'engager, y compris si nécessaire en finançant la CENI, et ne pas se contenter d'accompagner les initiatives menées par la société civile.
- ❑ Le gouvernement devrait s'abstenir de toute violence contre les manifestants et, à l'approche du scrutin, permettre aux partis d'opposition de faire campagne librement. Il devrait mettre en œuvre les recommandations du rapport du 10 mars de la commission d'enquête mixte composée de représentants des ministères congolais des Droits humains, de la Justice et de la Sécurité et de la société civile, relatif aux violences lors des dernières manifestations, y compris en levant l'interdiction de se rassembler et d'organiser des manifestations publiques, et en prenant des mesures limitant le recours à l'armée et à la garde républicaine pour le maintien et le rétablissement de l'ordre public.
- ❑ Le gouvernement devrait garantir la sécurité de tous les acteurs politiques et empêcher les militants des partis majoritaires de prendre part à des manœuvres d'intimidation des candidats de l'opposition et de leurs partisans. Comme tous les acteurs politiques congolais, il devrait s'engager à éviter la surenchère verbale et se garder d'attiser les tensions ethniques, éventuellement à travers l'établissement d'un code de conduite.
- ❑ La CENI devrait continuer de consulter l'opposition et la société civile sur les aspects clés des préparatifs électoraux, en particulier l'audit du registre des électeurs et les procédures pour l'utilisation des nouvelles machines à voter, tout en permettant à leurs représentants de vérifier ces aspects ; les récentes réunions organisées dans cet esprit sont un premier pas encourageant.
- ❑ La CENI devrait également parvenir rapidement à un accord sur le rôle de l'équipe mixte d'experts internationaux avec les organismes qui y participent – l'ONU, l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Les experts devraient être intégrés à la CENI et évaluer en continu les progrès réalisés afin de construire une vision commune au sein de ces organismes. Ils devraient également surveiller attentivement l'audit du registre des électeurs et les tests des nouvelles machines à voter.

De leur côté, les dirigeants de l'opposition, qui semblent s'organiser en vue des élections, devraient se préparer à faire campagne dans tout le pays. Il semble peu probable, à ce jour, que l'opposition boycotte le scrutin, surtout si le régime applique certaines des mesures citées plus haut. Et même si ce n'était pas le cas, le boycott s'avèrerait inefficace, car les factions dissidentes de l'opposition participeraient dans tous les cas. Le boycott aurait donc pour seul effet de donner une plus grande marge de manœuvre au vainqueur.

La mission de l'ONU en RDC (Monusco) devrait renforcer son monitoring en matière de droits humains. Avec les diplomates basés à Kinshasa et les envoyés spéciaux régulièrement en visite dans le pays, elle devrait continuer de dénoncer la répression de l'opposition et des groupes de la société civile. Les organisations susceptibles d'observer le scrutin – à savoir la SADC, l'UA et l'UE – devraient se préparer à envoyer des missions d'exploration afin de déterminer les conditions minimales nécessaires au déploiement d'observateurs. Le gouvernement congolais devrait inviter toutes les organisations et organismes qui font part de leur intention d'observer les élections et jouent un rôle significatif de soutien au processus électoral.

Les puissances occidentales et africaines devraient signifier au gouvernement – au président Kabila et à son successeur potentiel – que la reconnaissance internationale et les bénéfices qui pourraient en découler dépendront du niveau de transparence et d'ouverture du processus électoral. Des réunions et des déclarations publiques régulières, y compris celles du Conseil de sécurité de l'ONU, seront importantes pour montrer la cohésion des acteurs internationaux ; les désaccords devront être réglés en coulisse. Tout en continuant de coopérer étroitement avec l'UA et son Conseil de paix et de sécurité, ainsi qu'avec la SADC et les autres organismes régionaux concernés, le Conseil de sécurité de l'ONU, qui vient de renouveler le mandat de la Monusco axé sur le soutien au processus électoral, devrait faire un état des lieux régulier des préparatifs électoraux, en utilisant le calendrier électoral de la CENI comme référence. L'organisation régulière de réunions et de visites de haut niveau en RDC, à des dates choisies avec soin, comme celle du dépôt des candidatures, contribuerait à montrer la détermination et l'intérêt de la communauté internationale.

Malgré l'incertitude et les défis indéniables, la tenue d'élections en RDC cette année est désormais une réelle possibilité. Tous les acteurs internationaux impliqués devraient faire pression pour que ces élections soient les plus crédibles possible, qu'elles évitent une plus grande fragmentation de la société congolaise et augmentent les chances d'une passation de pouvoir non violente.

Nairobi/Bruxelles, 4 avril 2018

Poker électoral en RD Congo

I. Introduction

Le 5 novembre 2017, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) congolaise a publié le très attendu calendrier électoral, fixant au 23 décembre 2018 la date des prochaines élections présidentielle, législatives et provinciales. Cette initiative a été accueillie très favorablement, et seules quelques réserves ont été exprimées.¹ Depuis lors, la CENI et le gouvernement ont pris d'autres mesures qui laissent penser qu'ils s'acheminent véritablement vers des élections. Dans un premier temps, les diplomates, les responsables politiques de l'opposition et la société civile ont été pris au dépourvu.² Bien qu'ayant tous plaidé en faveur de ces élections, rares étaient ceux qui s'attendaient à ce que le gouvernement congolais entame de réels préparatifs.

Jusqu'à maintenant, la tenue probable d'élections en République démocratique du Congo (RDC) est une perspective positive, mais elle génère de nouveaux risques, relatifs au possible manque d'équité du scrutin et aux potentielles batailles de succession parmi les alliés de Kabila. Ce rapport, qui repose sur un travail de terrain dans les provinces congolaises tout au long de l'année 2017 et début 2018, sur des recherches dans la capitale Kinshasa en février et en mars 2018 et sur des discussions à Addis-Abeba et New York, est une mise à jour du rapport de Crisis Group de décembre 2017, *Vers une action concertée en RDC*, et propose aux acteurs internationaux et congolais des mesures pour augmenter les chances d'obtenir des élections aussi crédibles que possible et éviter une dangereuse déliquescence.

¹ Les gouvernements internationaux ont salué la publication du nouveau calendrier électoral tout en continuant à prôner le renforcement de la confiance et l'ouverture de l'espace politique, en vertu de l'accord de la Saint-Sylvestre. L'opposition politique nationale était divisée ; certains responsables de l'opposition ont d'abord demandé le retrait de Kabila pour laisser place à un gouvernement de transition, mais la plupart ont depuis commencé à se préparer pour les élections. « RDC : l'opposition en ordre dispersée face au nouveau calendrier électoral », Radio France Internationale (RFI), 8 novembre 2017 ; et « Felix Tshisekedi dresse un bilan désastreux de la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre », Radio Okapi, 22 janvier 2018. La Conférence épiscopale de l'Eglise catholique congolaise (Cenco) a continué de plaider en faveur de l'application complète de l'accord de la Saint-Sylvestre qu'elle avait négocié, et a déploré que le calendrier électoral ait été publié sans l'accord préalable de l'opposition. « Déclaration de la conférence épiscopale nationale du Congo », CENCO, Kinshasa, 17 février 2018.

² Dans le dernier rapport de Crisis Group sur la RDC, Rapport Afrique N°257, *Vers une action concertée en RDC*, 4 décembre 2017, nous avons mis en garde contre la capacité du régime à déstabiliser les acteurs congolais et internationaux. Mais la tenue d'élections en 2018 ne nous semblait pas, à ce moment-là, être un scénario réaliste.

II. Un processus électoral désormais lancé

Après l'annonce du calendrier électoral par la CENI, d'autres éléments sont venus confirmer que les élections étaient sérieusement en préparation, notamment l'adoption d'une nouvelle loi électorale, la finalisation du registre des électeurs, l'introduction de nouveaux dispositifs de vote et les discussions entre la CENI et les partis d'opposition. Malgré un certain scepticisme concernant ce processus, la plupart des partis font désormais le nécessaire pour respecter le calendrier établi par la CENI.

A. Une nouvelle loi électorale

La nouvelle loi électorale, que le président Kabila a signée le 24 décembre 2017, inclut des dispositions qui vont probablement réduire le nombre très important de candidats qui s'étaient présentés en 2011, telles que des seuils électoraux (pourcentage minimal des votes exprimés qu'un parti doit remporter pour obtenir des sièges au sein des corps législatifs national et provinciaux).³ La loi multiplie également par quatre les frais non remboursables pour les candidats à l'Assemblée nationale (1 000 dollars) et les double presque pour les candidats à l'élection présidentielle, de 54 000 à 100 000 dollars.

La loi devrait donc aider à surmonter une véritable difficulté survenue lors des élections de 2006 et de 2011, à savoir l'explosion du nombre de partis politiques (actuellement plus de 600) et de candidats, ce qui avait abouti à un bulletin de vote de 55 pages à Kinshasa en 2011.⁴ Tandis que l'ancien système avait pour avantage d'être très inclusif, la profusion de candidats représentant un nombre considérable de partis avait abouti à la constitution d'un parlement fragmenté, et les plus grands partis étaient sous-représentés. Selon les estimations de la CENI, le nouveau seuil – bien que bas comparé à de nombreux autres pays – ne permettrait qu'à 23 des 148 partis actuellement représentés au parlement d'obtenir des sièges.⁵

Ces mesures pourraient contribuer à corriger certaines failles structurelles du système politique congolais. Elles permettraient non seulement de réduire la fragmentation au sein du corps législatif, mais elles devraient aussi, en diminuant le nombre de petits partis, limiter les possibilités pour les grands partis d'inciter financièrement de nouveaux députés à rejoindre leurs groupes parlementaires, une pratique qui a eu pour effet de créer un décalage entre les positionnements politiques

³ Dans les circonscriptions qui ont plus d'un siège, la loi prévoit que les partis doivent obtenir au moins 1 pour cent des votes exprimés à l'échelle nationale pour être autorisés à siéger au parlement et 3 pour cent des votes exprimés dans une province donnée pour siéger à l'assemblée de cette province. Cette mesure favorise les plus grands partis et les grandes coalitions ; elle exclut la plupart voire tous les candidats indépendants du parlement.

⁴ La CENI plaide en faveur de ce changement depuis longtemps : son président, Corneille Nangaa, a présenté une analyse complète des effets politiques du système préexistant au cours du dialogue de 2016 facilité par l'Union africaine. « RDC : Contribution de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Dialogue politique national inclusif en RDC », Kinshasa, 6 septembre 2016.

⁵ Le gouvernement avait d'abord proposé un seuil de 3 pour cent à l'échelle nationale ; ce seuil a été réduit à 1 pour cent au cours du processus législatif. « Herding cats: Congo's new electoral law », Congo Research Group, 19 décembre 2017. Pour comparer avec les seuils électoraux dans d'autres pays, voir [www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL-PI\(2015\)022-e](http://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL-PI(2015)022-e), qui illustre les seuils électoraux en Europe.

des corps législatifs et le vote populaire. Les réformes amènent déjà les partis de la majorité et de l'opposition à former de nouvelles coalitions électorales de façon à atteindre le seuil requis. Seuls les partis les plus grands tels que le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) du président Kabila et l'aile de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) menée par Félix Tshisekedi pourront se présenter seuls.⁶

Cette loi conduit les partis d'opposition à se démener pour conclure de nouvelles alliances électorales dans les quelques mois qui leur restent pour déposer des listes de candidats.⁷ Au sein de la coalition au pouvoir, connue sous le nom de « majorité présidentielle » ou de « majorité », il y aura également des gagnants et des perdants. En effet, les membres de certains partis affiliés à la majorité, tels que le Parti lumumbiste unifié (PALU), ont critiqué à la fois le seuil électoral et l'augmentation des frais de candidature, tout comme les petits partis de l'opposition. Un groupe de députés avait introduit des recours auprès de la Cour constitutionnelle contre ces deux mesures, qui ont été rejetés par la cour le 30 mars.⁸

Dans l'ensemble, cependant, la majorité est mieux armée que ses rivaux pour faire face à ces difficultés.⁹ Par le passé, elle a divisé le paysage politique en petits partis, plus faciles à coopter. Certains membres du PPRD, le plus grand parti de la majorité, affirment ouvertement que le nouveau système lui sera favorable, surtout face à une opposition aussi mal préparée.¹⁰

B. *Les machines à voter*

L'introduction par la CENI de nouveaux dispositifs de vote a alimenté la controverse. La commission électorale envisage d'utiliser des machines qui impriment les bulletins de vote sur place. Ce changement est en théorie une réponse aux difficultés logistiques rencontrées lors des précédentes élections, en particulier la longueur excessive des bulletins dans certaines circonscriptions (même si l'augmentation des frais de candidature devrait contribuer à réduire la longueur des bulletins). Néanmoins, l'opposition et certains gouvernements étrangers, américain en particulier, ont critiqué l'introduction des machines à voter pour des raisons politiques, techniques et financières.

⁶ Entretien de Crisis Group, responsables politiques congolais, Kinshasa, février-mars 2018. En 2011, le PPRD était le seul parti qui comptait des députés de toutes les provinces (à l'époque au nombre de onze).

⁷ Les listes de candidats pour les élections provinciales doivent être achevées et enregistrées le 8 juillet au plus tard et les listes de candidats pour les élections présidentielle et législatives, le 8 août.

⁸ Entretien de Crisis Group, député de l'opposition, Kinshasa, mars 2018. « Adolphe Muzito, "Caution électorale et financement des partis politiques, qui doit à qui ?" », zoom-eco.net, 3 février 2018 ; « RDC : la loi électorale contestée devant la Cour constitutionnelle », RFI, 16 janvier 2018. Fin mars, la Cour constitutionnelle a convié le président de la CENI à une audience. « Innovations de la loi électorale, Corneille Nangaa Yobeluo à la Cour constitutionnelle », CENI, 27 mars 2018. « RDC : La Cour constitutionnelle rejette les trois requêtes en inconstitutionnalité de la loi électorale », actualite.cd, 30 March 2018.

⁹ Entretien de Crisis Group, député de l'opposition, Kinshasa, mars 2018.

¹⁰ Entretien de Crisis Group, responsable du PPRD, mars 2018. « Exclusif – Réforme électorale en RDC : un enregistrement sonore révèle la stratégie du parti de Kabila », *Jeune Afrique*, 25 novembre 2017.

Premièrement, la CENI a pris cette décision à un moment où son impartialité est remise en question. Certains représentants de l'opposition et des diplomates occidentaux à l'ONU ont sonné l'alerte sur le fait que ces machines pourraient favoriser la fraude et ont fait part de leur préoccupation quant à la confidentialité du vote.¹¹ L'Union africaine (UA) et les pays africains ont été plus indulgents. Certains diplomates africains ont déclaré que, bien qu'ils n'utiliseraient pas un tel système dans leur pays, ils étaient d'avis qu'il incombait à la CENI et aux partis politiques congolais de trouver un terrain d'entente.¹² L'Eglise catholique a demandé une certification nationale et internationale des machines.

Bien que la CENI teste des prototypes qui seraient plus fiables, l'emploi de nouvelles technologies représente un risque en raison du manque d'infrastructures et de sources d'électricité sûres.¹³ Il n'est pas non plus certain que toutes les machines puissent être livrées à temps. La transparence financière du contrat passé pour l'acquisition de ces machines suscite aussi d'importantes préoccupations qui pourraient éroder encore davantage la confiance dans le processus.¹⁴ La controverse relative à ces dispositifs survient tardivement et le temps alloué aux préparatifs est limité. S'il fallait sélectionner et passer des contrats avec des fournisseurs de bulletins et d'urnes électorales, cela prendrait du temps ; il est par conséquent crucial de prendre une décision rapide sur l'usage qui sera fait de ces machines. Etant donné que les responsables de la CENI semblent déterminés à employer ces machines, un compromis envisageable pourrait consister à ne les utiliser que dans un nombre limité de circonscriptions qui jouissent d'une meilleure infrastructure, de préférence sur la base de critères établis entre les acteurs du processus électoral et les observateurs nationaux et internationaux.¹⁵

C. *Le registre des électeurs*

Le 31 janvier, le président de la CENI Corneille Nangaa a déclaré que l'enregistrement des électeurs était achevé, au terme d'une opération qui aura duré dix-sept mois. Les autorités électorales indiquent que plus de 46 millions d'électeurs potentiels se

¹¹ Certains partis d'opposition ont envoyé des questions à la CENI concernant ces machines, tandis que d'autres s'opposent fermement à leur emploi. Entretiens de Crisis Group, représentants d'un parti d'opposition, Kinshasa, février-mars 2018. Les Etats-Unis et d'autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont fait part de leurs préoccupations. « U.S. warns Congo against electronic voting for delayed election », Reuters, 12 février 2018 ; « Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait agir face à la crise en RD Congo », Human Rights Watch, 12 février 2018.

¹² Entretiens de Crisis Group, diplomates africains, Kinshasa, février-mars 2018, Addis-Abeba, mars 2018.

¹³ Entretiens de Crisis Group, représentants de la société civile et diplomates basés à Kinshasa, mars 2018.

¹⁴ La société civile congolaise et les observateurs occidentaux s'inquiètent également du manque de transparence financière concernant l'important contrat conclu pour l'acquisition des machines. Le contrat pour l'acquisition de 105 149 machines est évalué à 157,7 millions de dollars, soit un tiers du budget électoral prévu pour cette année.

¹⁵ Entretiens de Crisis Group, président de la CENI, responsable de la Monusco et diplomates basés à Kinshasa, Kinshasa, février-mars 2018.

sont inscrits (un chiffre nettement supérieur aux 41 millions attendus).¹⁶ D'ici jusqu'à la mi-avril, la CENI devra encore corriger le registre en supprimant les doublons et les électeurs inéligibles. Ensuite, le parlement devra examiner une loi permettant de répartir les sièges par circonscription, sur la base du nombre d'électeurs. La conclusion de cet exercice d'enregistrement complexe et onéreux marque une étape significative vers la tenue des élections. Il a été presque entièrement financé par le gouvernement, avec un soutien logistique considérable de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco).

Seule l'Eglise catholique a procédé à un examen du processus d'enregistrement au niveau national en se rendant sur le terrain. Elle a fait état de quelques irrégularités, telles que l'enregistrement de mineurs ou le fait que dans certaines circonscriptions, des électeurs aient payé les responsables ou les policiers pour s'inscrire.¹⁷ L'opposition n'a pas observé de façon systématique l'ensemble du processus, malgré son manque de confiance général en l'impartialité de la CENI. En effet, certains dans ses rangs ont soulevé des questions, notamment sur le nombre élevé d'électeurs enregistrés dans les bastions de la majorité.¹⁸ Malgré ces problèmes, l'enregistrement est dans l'ensemble un relatif succès. L'audit externe du processus, prévu par la CENI en mai, sera néanmoins crucial pour renforcer la confiance.

D. *Manque de clarté sur le budget*

S'il semble que l'enregistrement des électeurs ait bénéficié d'un financement suffisant, on ignore encore quelle somme le gouvernement allouera aux élections et quelle part du budget électoral il sera en mesure de financer. En décembre, la CENI avait estimé le coût des élections provinciales, parlementaires et présidentielle à 432 millions de dollars.¹⁹ L'aspect le plus couteux concerne l'acquisition des machines à voter (157,7 millions de dollars pour 105 149 machines).²⁰ Les élections sont une des priorités du budget 2018 ; elles représentent environ 10 pour cent des dépenses prévues dans le budget promulgué le 24 décembre 2017.²¹

Bien que des responsables politiques, y compris Kabila lui-même, aient annoncé que le gouvernement financerait l'ensemble du processus (en comptant sur un im-

¹⁶ Contre 25 millions en 2006 et 32 millions en 2011. L'inscription des Congolais résidant à l'étranger aura lieu entre le 1^{er} juillet et le 28 septembre 2018.

¹⁷ « Révision du fichier électoral : la CENCO note des irrégularités », Radio Okapi, 21 novembre 2017. Entretiens de Crisis Group, membres du clergé ayant participé à l'observation de l'enregistrement des électeurs, Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani et Goma, 2017.

¹⁸ « Enrôlement des électeurs en RDC : le Rassemblement doute des chiffres de la CENI », RFI, 31 août 2017.

¹⁹ Le budget est confidentiel. « Exclusif – Machines à voter, parapluies, véhicules ... Les détails du budget électoral en RDC », *Jeune Afrique*, 21 décembre 2017.

²⁰ Les machines à voter, sur lesquelles les listes de candidats pertinentes auront été téléchargées, sont censées être placées dans chacun des 90 000 bureaux de vote (une par bureau). La machine enregistrera et imprimera chaque vote sur un bulletin papier pour un décompte manuel (il s'agit donc d'un vote semi-électronique).

²¹ « Annexe explicative d'analyse des prévisions des dépenses du projet de loi des finances 2018 », Document N°5, ministère du Budget, novembre 2017. Un total de 966 milliards de francs congolais (dont 72 milliards de francs congolais de soutien logistique de la Monusco) figure dans le budget. Les dépenses du gouvernement et le budget sont opaques.

portant soutien logistique de la Monusco), nombreux sont ceux, parmi les bailleurs occidentaux en particulier, qui s'inquiètent de la capacité du gouvernement à tenir ses engagements.²² A ce jour, la CENI dément tout manque de moyens.²³ Au cours de réunions en privé entre des responsables congolais et des diplomates internationaux, les premiers ont indiqué que le gouvernement accepterait un soutien financier s'il était sans condition. Les négociations entre la CENI et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur la mise en place d'un fond commun, le Projet d'appui au cycle électoral au Congo (Pacec), par l'intermédiaire duquel les bailleurs pourraient contribuer au financement de l'éducation civique, de l'observation des élections et à d'autres postes budgétaires du processus électoral, ont été difficiles car la CENI refuse, pour l'heure, de signer l'accord de partenariat. La CENI considérerait que les exigences des bailleurs en matière de transparence financière sont très contraignantes au vu du faible financement qu'ils sont susceptibles de fournir. La CENI ne souhaite pas non plus donner son accord pour des financements destinés à des organisations de la société civile.²⁴ Alors que les chances sont minces de résoudre entièrement ces désaccords entre la CENI et les bailleurs occidentaux, ces derniers devraient se tenir prêts à intervenir dans la mesure du possible pour renforcer la crédibilité des élections.

E. *Mesures visant à renforcer la confiance*

Les autorités congolaises ont pris quelques mesures pour renforcer la confiance, dont certaines étaient prévues dans l'accord de la Saint-Sylvestre. Nangaa, le président de la CENI, a appelé à des élections inclusives et a insisté sur le fait que « personne ne [devait] rester au bord de la route ». ²⁵ Le 20 janvier, la CENI a lancé sa campagne nationale d'éducation des électeurs et mené des sessions d'information destinées aux partis politiques, renforçant l'impression de progrès.²⁶ En février et en mars, les partis d'opposition ont assisté aux sessions d'information de la commission électorale relatives aux corrections à apporter au registre électoral et aux nouvelles machines à voter. La présence d'une délégation de l'UDPS/Tshisekedi, qui n'avait pas encore confirmé qu'elle participerait aux élections, est un signe encourageant.²⁷

La publication, le 10 mars, par le ministère congolais des Droits humains d'un rapport d'une commission d'enquête mixte sur les violations des droits humains commises au cours des manifestations des 31 décembre et 21 janvier organisées par

²² « Que faire pour financer les élections en RDC ? », Radio Okapi, 20 novembre 2017. Le 30 novembre 2017 (conformément à la date prévue dans le calendrier électoral), la Monusco a présenté son plan de soutien logistique à la CENI. « RDC : élections, l'Etat a débloqué 30 millions USD en Janvier 2018 ! », zoom-eco.net, 21 février 2018 ; « Elections 2018 : La RDC est-elle capable de financer seule le processus électoral ? », La Transparence, Observatoire de la dépense publique (ODEP), janvier-février 2018.

²³ Entretien de Crisis Group, président de la CENI, Kinshasa, mars 2018.

²⁴ Ibid.

²⁵ « Point de presse de son excellence monsieur le président de la commission électorale indépendante », CENI, Kinshasa, 31 janvier 2018.

²⁶ Entretiens de Crisis Group, représentants de partis politiques, président de la CENI, Kinshasa, février-mars 2018.

²⁷ Ibid.

le Comité laïc de coordination de l'Eglise catholique, était une initiative importante.²⁸ Le rapport contient de nombreuses recommandations pertinentes, comme la levée de l'interdiction de se rassembler et de manifester publiquement à l'approche des élections ; il insiste aussi sur des règles strictes de déploiement des forces de sécurité hors situations de guerre ou d'émeute. La commission était composée de membres du gouvernement et de la société civile, mais aussi, en tant qu'observateur, d'un représentant du bureau de liaison de l'UA en RDC.²⁹

Autre fait significatif, au début du mois de mars, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a annoncé que le parlement aborderait prochainement la question du remplacement du rapporteur de la CENI, Jean-Pierre Kalamba, qui représente l'UDPS au sein de la commission, mais que le parti de Tshisekedi ne considère pas comme son représentant légitime. Le remplacement de Kalamba pourrait constituer une concession importante à l'UDPS/Tshisekedi et permettrait de faire un pas vers la réforme de la CENI, comme prévu dans l'accord de la Saint-Sylvestre.³⁰ Ceci est particulièrement important dans la mesure où une restructuration plus globale de l'autorité électorale, passant notamment par le remplacement de son président, comme le souhaitent certains dirigeants de l'opposition, prendrait du temps, vu la complexité du processus et serait d'un intérêt contestable.³¹

Dans l'ensemble, cependant, la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre reste lente et incomplète. L'accord prévoit par exemple la libération des prisonniers politiques, or 90 sont encore en détention, y compris les personnalités les plus connues, telles que Jean-Claude Muyambo, un allié de l'influent opposant et ancien gouverneur de la province du Katanga, Moïse Katumbi. Parmi les personnes récemment libérées, seul Huit Mulongo, ancien chef de cabinet de Katumbi, est un responsable politique actif – les autres sont membres de milices. Katumbi lui-même, qui a été condamné par contumace sur la base d'accusations de vente illégale d'une propriété, et qui fait toujours l'objet d'une enquête sur le recrutement présumé de mercenaires,

²⁸ Tandis que l'opposition n'était pas en mesure d'organiser des manifestations, une organisation laïque récemment créée, le Comité laïc de coordination (CLC), lié à l'Eglise catholique, est parvenu à frapper les esprits à l'échelle nationale et internationale en organisant trois manifestations (31 décembre, 21 janvier et 25 février), toutes réprimées violemment par les forces de sécurité.

²⁹ « Rapport synthèse de la commission d'enquête mixte 3121 : enquête sur les violations et atteintes relatives aux droits de l'homme en lien avec les manifestations du 31 Décembre 2017 et 21 Janvier 2018 », ministère des Droits humains, RDC, Kinshasa, 10 mars 2018.

³⁰ Entretien de Crisis Group, haut responsable de l'UDPS, Kinshasa, mars 2018. « CENI : le remplacement de Jean-Pierre Kalamba sera discuté lors de la prochaine session parlementaire », Radio Okapi, 2 mars 2018. L'opposition nomme quatre des treize membres de la CENI dont deux siègent au bureau de la CENI, constitué de six personnes. L'UDPS a le poste de rapporteur et le Mouvement de libération du Congo (MLC) celui de questeur adjoint. En juin 2017, le MLC a invoqué l'accord de la Saint-Sylvestre pour changer son représentant. Une requête similaire formulée par l'UDPS/Tshisekedi avait précédemment été rejetée du fait de divergences sur la reconnaissance des différentes factions du parti. Les deux autres représentants de l'opposition au sein de la CENI, qui représentent l'Union pour la nation congolaise (UNC) et le Groupe parlementaire des libéraux, démocrates-chrétiens et socialistes (GPLDS), n'ont pas été remis en question par leur parti. Entretiens de Crisis Group, représentants de partis politiques, Kinshasa, mars 2018.

³¹ Entretiens de Crisis Group, représentants de partis politiques, diplomates et responsables de l'Eglise catholique, Kinshasa, février-mars 2018.

reste en exil en Belgique. On ne sait pas encore s'il sera autorisé à présenter sa candidature lors de la prochaine élection.

En résumé, le bilan reste mitigé. Les autorités congolaises ont surmonté d'importants obstacles à la préparation des élections. Néanmoins, des questions essentielles d'ordre technique doivent encore être réglées, notamment concernant le financement des élections et le fonctionnement concret des machines à voter. En outre, les conditions ne sont pas encore équitables et l'opposition ne jouit que d'un espace limité. Ces problèmes laissent entrevoir un scrutin relativement bien organisé, mais ni équitable, ni crédible.

III. Le régime garde l'initiative

Ces dernières années, le régime en RDC a pu dicter le rythme des événements et tirer profit de la faiblesse de l'opposition et du manque de cohérence de la réponse internationale.³² Mais face à la crise humanitaire de plus en plus aigüe et à la répression à Kinshasa, la pression internationale et surtout régionale pour organiser des élections conformément au calendrier de la CENI s'est faite plus forte, ce qui a très certainement joué un rôle dans les récentes avancées vers la tenue du scrutin.³³ Dans une large mesure, cependant, le régime reste aux commandes. Tout en maintenant un discours fortement axé sur la souveraineté, y compris en s'en prenant à certains membres de la communauté internationale, en particulier la Belgique, il a progressé dans la préparation des élections, espérant sans doute faire usage de ses derniers atouts.³⁴

Une rare conférence de presse donnée par le président Kabila à la fin janvier 2018, à l'occasion du dix-septième anniversaire de sa présidence, a été particulièrement révélatrice.³⁵ Après avoir défendu son bilan en s'attribuant le mérite de la stabilité et du maintien de l'ordre constitutionnel, Kabila a insisté sur le fait que les élections seraient organisées et financées par les Congolais. Il a noté qu'il pourrait falloir « engager des réformes pour rendre les élections moins coûteuses qu'elles ne le sont actuellement » mais que toute révision majeure devrait attendre les élections suivantes. Interrogé sur sa possible candidature à la prochaine élection, le président a fait référence à la Constitution, qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels.³⁶ Si Kabila n'a pas exclu d'être candidat pour un troisième mandat, il reconnaissait presque, par cette réponse, que ses tentatives manquées de modifier la constitution en 2015 semblent, au moins pour l'instant, avoir bloqué cette voie pour rester au pouvoir.

Kabila a aussi donné des détails sur les préparatifs électoraux, y compris sur le travail qu'il reste à faire. Il a reproché à l'opposition et à l'Eglise catholique de ne pas être force de proposition, déclarant que « la porte [était] ouverte à toutes les intelligences nationales susceptibles d'apporter leur contribution à l'amélioration du processus électoral ». Dans l'ensemble, son message aux puissances étrangères était clair : les élections sont uniquement l'affaire des Congolais. Il a également critiqué la Monusco, dont le mandat a été renouvelé fin mars 2018. Tout comme il l'avait fait peu de temps avant les élections contestées de 2011, il a appelé l'ONU à offrir plus de clarté sur le départ de la Monusco et au « strict respect de l'accord de siège » (SOFA).³⁷ Quelques jours plus tard, le porte-parole de la majorité Alain Atundu a déclaré que la

³² Voir le rapport de Crisis Group, *Vers une action concertée en RDC*, op. cit.

³³ Entretien de Crisis Group, diplomate, Kinshasa, mars 2018.

³⁴ « Crise dans les relations entre la Belgique et la RDC », Radio Okapi, 12 février 2018.

³⁵ « Le processus électoral est irréversible en RDC : voici le texte complet du point de presse du chef de l'Etat Joseph Kabila », Digitalcongo.net, 31 janvier 2018. Kabila est un introverti. Il parle en public quelques fois dans l'année, lors de discours devant le parlement.

³⁶ La citation, « n'ayant jamais été violée, la Constitution sera respectée dans toutes ses dispositions », d'un discours en 2016, reste en évidence sur le site internet de la présidence congolaise (www.presidentrdr.cd).

³⁷ « Le processus électoral est irréversible en RDC », op. cit.

majorité ferait connaître son candidat au moment « stratégique », indication supplémentaire que Kabila ne se présentera pas aux élections.³⁸

Des éléments plus tangibles suggèrent que la majorité se prépare pour la campagne. Dès janvier 2017, elle a créé une cellule de coordination électorale et a ensuite mis en place plusieurs nouvelles structures de coordination provinciales. Plus récemment, son secrétaire général, Aubin Minaku, a multiplié les rencontres avec plusieurs partis de la coalition au pouvoir, apparemment pour organiser la campagne. En mars 2018, lors d'une réunion à Kinshasa, Minaku a utilisé le slogan « la majorité présidentielle, nous gagnons ou nous gagnons ». Le projet est de diviser la majorité en seize à vingt groupes électoraux, tous conçus de manière à ce que chacun ait toutes les chances d'atteindre les nouveaux seuils électoraux.³⁹

Le PPRD de Kabila, de loin le premier parti au sein de la majorité et au parlement, s'est lancé dans une restructuration interne. Le 22 janvier, il a adopté de nouveaux statuts conférant à Kabila un rôle formel en tant qu'« initiateur » du PPRD et lui permettant de nommer directement le vice-président du parti. Il deviendra président du PPRD lorsqu'il quittera ses fonctions de président de la République.⁴⁰ Fin février 2018, en pleins préparatifs électoraux, les dirigeants du parti ont aussi procédé à des ajustements dans sa gestion au quotidien. Le secrétaire général sortant Mova Sakanyi a échangé son poste avec Ramazani Shadary, précédemment vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur.⁴¹ Shadary était à la tête du bloc parlementaire du PPRD et est considéré comme un meilleur militant que son prédécesseur en période de campagne électorale. De plus, la nouvelle direction du parti a indiqué qu'elle allait réorganiser son aile jeunesse, considérée comme hors de contrôle, divisée et souvent trop agressive.⁴²

La révision de la loi électorale sous l'impulsion de la majorité et la machine du PPRD qui semble bien financée et organisée aux niveaux national, provincial et local donnent l'impression d'un parti préparé pour la campagne. Le régime a d'autres atouts. Son trésor de guerre éclipse ceux de la plupart des opposants. Son autorité sur les forces de sécurité est quasi totale et il dispose de relais solides à la CENI et à la Cour constitutionnelle, qui arbitre les litiges électoraux pour les élections présidentielle et législatives. Il contrôle également la plupart des gouvernements provinciaux. En janvier et février, Kabila a nommé de nouveaux administrateurs territoriaux et maires, principalement du PPRD, en les dotant d'une large mission de sécurité publique sur des zones qui correspondent aux circonscriptions électorales.⁴³ Grâce à tous ces

³⁸ « La désignation du dauphin de Joseph Kabila sera connue au moment stratégique », dicit, Alain Atundu », Digitalcongo.net, 3 février 2018.

³⁹ « À l'approche des élections : Minaku mobilise les partis membres de la MP », Digitalcongo.net, 5 mars 2018. Entretiens de Crisis Group, membres de la majorité, Kinshasa, février-mars 2018.

⁴⁰ « RDC : en pleine crise politique, Joseph Kabila refonde son parti », *Jeune Afrique*, 26 janvier 2018. Entretien de Crisis Group, haut responsable du PPRD, Kinshasa, mars 2018.

⁴¹ Le 29 mai 2017, Shadary a été sanctionné par l'UE pour avoir « contribué, en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme ».

⁴² La ligue des jeunes s'était illustrée en intimidant des manifestants le 25 février. Entretien de Crisis Group, responsable du PPRD, Kinshasa, mars 2018.

⁴³ « Entités territoriales décentralisées. RDC : Kabila nomme les AT et ATA ! », *La Prospérité*, 23 janvier 2018 ; « Le président de la République signe trois ordonnances », Agence congolaise de presse, 4 février 2018. Entretiens de Crisis Group, personnalités politiques congolaises, Kinshasa,

leviers, le régime peut dicter le calendrier du processus électoral et calibrer l'espace politique qu'il concède à l'opposition dans différentes parties du pays.

Malgré ses atouts, la coalition au pouvoir reste confrontée à des obstacles majeurs. Le plus important est de trouver un successeur au président Kabila, ce qui apparaît de plus en plus être le plan. Compte tenu des enjeux, toute initiative à cet égard – même le simple fait de spéculer ou de jouer des coudes – pourrait provoquer des luttes intestines au sein de la majorité ou du cercle de Kabila. La recomposition au sein du PPRD crée déjà des tensions liées au positionnement pour les nouveaux postes. A moins que Kabila et ses alliés puissent maintenir la stabilité dans les réseaux informels (« Etat parallèle ») qui imprègnent le gouvernement et les sphères économiques et que lui et sa famille contrôlent déjà, y compris les forces de sécurité, la compétition liée à sa succession pourrait déclencher des forces centrifuges et même déclencher une contestation violente. Identifier et forger un consensus autour d'un successeur reste un défi immense. Au-delà des noms fréquemment cités par les observateurs congolais ou les médias, un candidat surprise ne peut être exclu.⁴⁴

Les réformes et les préparatifs politiques laissent entrevoir la stratégie du régime : Joseph Kabila démissionnerait mais exercerait un certain contrôle en coulisses en tant que président du PPRD – la majorité espérant, de façon réaliste, rester le plus grand bloc au parlement. Cette manœuvre, une variante du « scénario Poutine-Medvedev » (d'après l'arrangement utilisé par le président russe Vladimir Poutine pour contourner la limitation du nombre de mandats entre 2008 et 2012), verrait un parti ou une coalition au pouvoir plus stable avec Kabila à la barre.⁴⁵ Constitutionnellement, Kabila est assuré d'avoir un siège au Sénat. Sa capacité à maintenir l'équilibre dans « l'Etat parallèle », qui compte de nombreuses personnalités de sa province natale du Katanga, pourrait suffire à ce qu'il considère que ses intérêts soient en sécurité. Mais aucune garantie ne sera absolue, et la possibilité d'une fissure du parti au pouvoir ou du premier cercle de Kabila avant ou après le scrutin subsiste.⁴⁶

Malgré ses doutes, le camp du président semble avoir décidé que, pour l'instant, les élections semblent être l'option la moins risquée. L'alternative la plus probable serait un nouveau report, qui pourrait être facilité par la cooptation de certains membres d'une opposition divisée.⁴⁷ Mais cela pourrait conduire à une dégradation irréversible des perspectives électorales de la majorité, en raison de l'isolement international, de la colère populaire et de ses propres fissures internes. En prolongeant l'impasse, le régime s'exposerait aussi au risque d'un coup d'Etat ou de troubles violents qui échapperaient à son contrôle.

février-mars 2018. Ces nominations ont créé des frustrations au sein de la majorité. Entretiens de Crisis Group, personnalités politiques congolaises, Kinshasa, février-mars 2018.

⁴⁴ Les deux individus les plus souvent cités comme potentiel dauphin sont l'ancien Premier ministre Matata Ponyo (province du Maniema, Est) et le président du parlement Aubin Minaku (province du Kwilu, Ouest). Tous deux sont membres du PPRD et ont des détracteurs comme des partisans. Pour un aperçu plus général des noms potentiels : « RDC : en quête du dauphin idéal », *Jeune Afrique*, 18 mars 2018.

⁴⁵ La famille Kabila élargie conserve de solides réseaux dans les secteurs de l'économie et de la sécurité en RDC. Leurs investissements indiquent qu'ils veulent rester dans le pays.

⁴⁶ Pour plus d'informations sur la dimension katangaise de la politique congolaise, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°239, *Katanga : le cœur minier de la RDC sous tension*, 3 août 2016.

⁴⁷ La méfiance est répandue entre les responsables politiques du sérail à Kinshasa.

Si le scrutin était considérablement retardé, le régime pourrait être tenté par une autre option, à savoir réviser la Constitution pour permettre à Kabila de briguer un troisième mandat. Mais cette approche serait risquée ; elle a rencontré une farouche opposition domestique par le passé. Cela serait particulièrement controversé parmi les puissances étrangères, y compris les dirigeants africains, et isolerait le régime encore davantage.⁴⁸

⁴⁸ Entretiens de Crisis Group, diplomates, Addis-Abeba, mars 2018.

IV. L'opposition : une course à se réorganiser

L'éventualité d'élections cette année a ébranlé les partis d'opposition. Depuis mi-2017, la principale coalition de l'opposition, le Rassemblement, défendait l'idée mal définie d'une transition sans Kabila. Mais l'opposition semble maintenant se préparer à faire campagne malgré les lacunes dans la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre. Un foisonnement d'activité se fait jour depuis fin février, les petits partis se pressant de former des groupes plus larges afin d'obtenir suffisamment de voix pour atteindre les nouveaux seuils électoraux et obtenir des sièges dans les futures assemblées nationale et provinciales.

Ce repositionnement fragmente le Rassemblement. Le Groupe des sept (G7), l'Alternance pour la République et plusieurs autres petits partis soutiennent Moïse Katumbi, tandis que l'UDPS/Tshisekedi suit son propre chemin.⁴⁹ Les partisans de Katumbi se sont réunis en Afrique du Sud du 9 au 12 mars 2018 et ont formé une nouvelle coalition, Ensemble pour le changement.

D'autres grands partis tels que l'Union pour la nation congolaise (UNC) de Vital Kamerhe et le Mouvement de libération du Congo (MLC) dirigé par Eve Bazaiba ont annoncé qu'ils travailleront ensemble pendant la campagne, même si ce que cela implique en détail n'est pas encore clair.⁵⁰ Plus généralement, au moment où ces lignes sont écrites, les résultats des consultations et de la reconfiguration de l'opposition restent incertains. Cela dit, la création de coalitions d'une dizaine de partis sera probablement la norme. De nouvelles alliances pourraient même transcender le clivage entre l'opposition et la majorité.⁵¹

Quatre questions sont susceptibles de façonner la dynamique d'opposition. La première concerne l'avenir de l'UDPS en tant que force politique. Le plus grand parti historique d'opposition en RDC a été affaibli par la mort de son père fondateur Etienne Tshisekedi en janvier 2017 et sa réputation a pâti de ses discrets pourparlers avec le gouvernement sur le partage du pouvoir en 2017. Un congrès du parti, le 31 mars a élu Félix Tshisekedi président du parti, et l'a désigné candidat aux prochaines élections présidentielles. L'organisation du congrès était contestée par l'UDPS/Tshibala, une des ailes dissidentes du parti.⁵² En 2017, le gouvernement avait encouragé cette scission, notamment en nommant Premier ministre Bruno Tshibala, qui du coup avait lancé son aile dissidente de l'UPDS. Les informations inattendues selon lesquelles l'UDPS/Tshisekedi – le parti originel, et non la faction dissidente de Tshibala – sera autorisée à nommer un nouveau représentant à la CENI et ses contacts avec la CENI suggèrent un possible dégel des relations avec le gouvernement. Dans ce contexte, la participation de l'UDPS à un éventuel nouveau gouvernement ne peut être exclue.⁵³

⁴⁹ Entretiens de Crisis Group, dirigeants de l'opposition congolais, Kinshasa, février-mars 2018.

⁵⁰ « MLC et UNC vont aborder les élections au sein d'une même plateforme électorale », actualite.cd, 9 mars 2018.

⁵¹ Par exemple, des représentants du PALU (affilié à la majorité) avaient également été inclus dans des pourparlers entre le MLC et l'UNC, bien que cela ait rapidement conduit à leur exclusion du parti. Conversation de Crisis Group sur les réseaux sociaux, responsable politique congolais, mars 2018.

⁵² « RDC : un an après le décès d'Etienne Tshisekedi, que devient l'UDPS ? », RFI, 1^{er} février 2018.

⁵³ « RDC : le directeur de cabinet du Premier ministre démissionne », RFI, 9 mars 2018.

La deuxième question consiste à savoir si Moïse Katumbi sera autorisé à rentrer en RDC sans tomber sous le coup de poursuites judiciaires et s'il aura le droit de se présenter à l'élection.⁵⁴ Il redynamise actuellement sa base politique, bénéficie du soutien de la base, y compris parmi les réseaux de jeunes et les supporters de son club de football Tout Puissant Mazembe. Il a confirmé son intention d'être candidat à la présidentielle, et sa richesse et son ambition politique aident à attirer les soutiens. Mais il reste en exil, et son absence prolongée du pays pourrait avoir des conséquences sur sa base.⁵⁵ Le plus récent obstacle à son avenir politique est venu de révélations concernant son acquisition d'une autre nationalité, ce qui, selon la loi congolaise, l'obligerait à faire une nouvelle demande de nationalité congolaise pour se présenter à l'élection.⁵⁶ Plusieurs éminents chefs coutumiers de sa province natale du Haut-Katanga ont récemment dénoncé les manœuvres du gouvernement et affirmé que Katumbi était congolais. Cela montre la nature potentiellement explosive de la question de la nationalité.⁵⁷

Une troisième question est de savoir si les repositionnements parmi les partis d'opposition peuvent permettre de dépasser les divisions au sein de l'opposition dans son ensemble. Jusqu'à présent, ce n'est pas le cas. Certains responsables politiques de l'opposition appellent à un candidat unique à l'élection présidentielle pour défier le probable dauphin de Kabila. Mais à moins que Katumbi ne soit empêché de concourir, rien ne suggère que lui ou Felix Tshisekedi – les deux principaux dirigeants de l'opposition – cédera la place à l'autre. Sans camp uni, l'opposition va probablement être en difficulté contre un candidat qui bénéficiera du soutien du parti au pouvoir et de Kabila.⁵⁸

La dernière question est de savoir si le gouvernement continuera d'encourager les factions dissidentes des partis d'opposition. Ce dédoublement des partis politiques, selon la formule consacrée, réduit le temps et les ressources dont disposent les partis pour aller à la rencontre de la population et brouille le paysage politique pour les électeurs. Le 26 mars, comme stipulé dans le calendrier électoral, le gouvernement a transmis la liste des partis politiques et coalitions reconnus légalement à la CENI, qui s'en servira pour enregistrer les candidats. Le comité de suivi de l'accord de la Saint-Sylvestre a récemment conseillé au gouvernement de reconnaître à l'opposi-

⁵⁴ Pour plus d'information, voir le rapport de Crisis Group, *Katanga : le cœur minier de la RDC sous tension*, op. cit., p. 24-25.

⁵⁵ Entretiens de Crisis Group, responsables politiques congolais de l'opposition, Kinshasa, février-mars 2018.

⁵⁶ « RDC : Moïse Katumbi a bel et bien eu la nationalité italienne pendant 17 ans », *Jeune Afrique*, 22 mars 2018. En réponse à ces informations, le procureur public congolais a ouvert une nouvelle enquête sur Katumbi, cette fois pour l'usage de faux documents. Cette procédure, dont n'ont pas fait l'objet d'autres responsables politiques qui ont occupé des postes à responsabilité tout en détenant une autre nationalité, est dénoncée par ses sympathisants. « RDC : une information judiciaire ouverte contre Katumbi, son entourage dénonce une "réaction excessive" », *Jeune Afrique*, 28 mars 2018.

⁵⁷ « Déclaration des chefs coutumiers des chefferies et des groupements du Haut-Katanga », Lubumbashi, 17 March 2018 (document que Crisis Group a en sa possession). Si elle n'est pas résolue par les autorités, l'opposition entre la reconnaissance « traditionnelle » de Katumbi et son statut « légal » pourrait devenir explosive. Courriels de Crisis Group, analystes basés à Lubumbashi et Kinshasa, mars 2018.

⁵⁸ « Présidentielle en RDC : l'UDPS ne soutiendra pas la candidature de Moïse Katumbi », RFI, 14 mars 2018.

tion la direction de la plupart des partis concernés, plutôt qu'à leur aile affiliée au régime.⁵⁹ Si le gouvernement a apparemment suivi ce conseil pour certains partis, il ne s'est pas prononcé sur l'UDPS et le Mouvement social pour le renouveau (MSR), laissant à la CENI et à la justice le soin de trancher.⁶⁰

Certains dirigeants de l'opposition récalcitrants, notamment l'ancien rebelle et ministre Mbusa Nyamwisi et l'ancien chef de milice et ex-colonel de l'armée John Tshibangu, encouragent l'opposition à prendre les armes, seul moyen selon eux de faire tomber le régime. Jusqu'à présent, leurs efforts n'ont pas abouti en raison de leur base limitée, du peu d'appétit pour une telle stratégie dans les rangs de l'opposition et du manque de soutien international. Peu de temps après avoir lancé à Kabila un ultimatum de 45 jours pour quitter le pouvoir, Tshibangu a été arrêté en Tanzanie et rapidement extradé vers Kinshasa en février 2018.

⁵⁹ « Partis politiques : Gabriel Kyungu salue “un grand pas vers une véritable décrispation” », Radio Okapi, 22 mars 2018.

⁶⁰ Conversations de Crisis Group sur les réseaux sociaux, membres de la société civile basés à Kinshasa, mars 2018. « Inclusivité de la liste de partis et regroupements politiques : Mova s'acquitte », laprosperiteonline.net, 26 mars 2018.

V. La pression régionale s'accroît

Les puissances étrangères ont, dans l'ensemble, accueilli favorablement l'accélération des préparatifs électoraux. Certains gouvernements occidentaux, notamment les Etats-Unis et la Belgique, restent critiques quant à la stratégie de Kinshasa et demandent plus de transparence. D'autres sont moins véhéments. Mais quelles que soient les différences, on s'accorde généralement à reconnaître qu'un suivi minutieux et régulier des progrès réalisés est nécessaire. Le 12 janvier, les Etats-Unis ont présidé une réunion informelle du Conseil de sécurité des Nations unies sur le processus électoral en RDC, au cours de laquelle la CENI a fait une courte allocution.⁶¹ Dans le sillage de cette réunion, le Conseil de sécurité a l'intention d'organiser des réunions régulières sur la RDC jusqu'au scrutin.⁶² Dans sa résolution 2409 (2018), adoptée le 27 mars, le Conseil de sécurité a requis des mises à jour écrites tous les 30 jours sur les progrès politiques et techniques réalisés vers les élections du 23 décembre. La crise en RDC est également de plus en plus présente dans les discussions entre les dirigeants africains et les puissances occidentales, comme ce fut le cas lors d'une visite du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, en Angola au mois de mars.⁶³

Les voisins de la RDC et les organisations régionales ont été les plus actifs. L'UA, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ainsi que la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL) ont renforcé leur engagement tout comme un certain nombre de capitales dans la région. Le 14 février, une réunion tripartite s'est tenue à Kinshasa avec le président angolais João Laurenço et le président Sassou Nguesso de la République du Congo (Congo-Brazzaville) représentant, respectivement, la SADC et la CIRGL.⁶⁴ A partir du 17 février, le président Kabila s'est rendu en Zambie pour des pourparlers avec le président Edgar Lungu. A son retour à Kinshasa, il a rencontré un autre émissaire angolais, le ministre des Affaires étrangères Manuel Domingos Augusto. Le 22 février, le président du Gabon Ali Bongo est venu à Kinshasa, suivi du nouveau président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa le 27 février. Il est probable que le nouveau président sud-africain, Cyril Ramaphosa, se rendra en RDC tandis que l'UA et l'ONU prévoient une visite conjointe du président de la Commission de l'UA Moussa Faki et du secrétaire général de l'ONU António Guterres. Le Conseil de sécurité de l'ONU prévoit aussi une visite.⁶⁵

Si toutes ces rencontres entre Kabila et les dirigeants régionaux étaient privées et les déclarations publiques minimales, tout laisse à penser que le président de la RDC

⁶¹ La réunion s'est tenue conformément à la « formule Arria », selon laquelle un ou plusieurs membre(s) du Conseil de sécurité réunissent le Conseil d'une manière informelle pour avoir un échange avec des individus, des organisations ou des institutions sur des questions qui relèvent de la responsabilité du Conseil.

⁶² Entretien de Crisis Group, diplomates, New York, Addis-Abeba, mars 2018.

⁶³ Entretien de Crisis Group, diplomate basé à Kinshasa, mars 2018.

⁶⁴ L'Angola préside actuellement l'Organe de politique, de défense et de sécurité de la SADC. La Zambie détiendra la prochaine présidence et prendra la relève courant 2018. La réunion de février était une réunion de suivi d'une rencontre tripartite organisée à Brazzaville le 9 décembre 2017. La prochaine réunion se tiendra courant avril à Luanda, en Angola. Entretien de Crisis Group, diplomate régional, Kinshasa, février 2018.

⁶⁵ Entretien de Crisis Group, diplomates de l'ONU, New York, mars 2018.

est soumis à une intense pression régionale pour respecter le calendrier électoral de la CENI et se retirer. L'Angola, sans doute l'Etat d'Afrique qui dispose du plus d'influence en RDC, se montre critique, en privé, sur le report des élections depuis un certain temps et a mis un terme à sa coopération militaire en 2017. Les tensions avec Luanda mettent à rude épreuve les nerfs des forces de sécurité congolaises, alors que les Angolais sont depuis longtemps impliqués dans le système de sécurité de la RDC, et sont considérés comme étant très influents.⁶⁶

Le silence qui a suivi la déclaration musclée du ministère des Affaires étrangères du Botswana le 26 février 2018 est le signe le plus manifeste que les dirigeants d'Afrique australe perdent patience avec Kabila. La déclaration a dénoncé le président congolais pour tenter de se maintenir au pouvoir et a appelé à une pression internationale plus forte pour le convaincre de se retirer. Même si le Botswana n'est pas un acteur majeur, cet appel, à la veille du départ du pouvoir du président du Botswana Ian Khama fin mars 2018, pourrait avoir exprimé haut et fort ce que d'autres dans la région pensent ou disent en privé.⁶⁷

Les gouvernements des pays d'Afrique australe sont également frustrés par le manque de coopération de Kabila dans le cadre de leurs récentes initiatives en lien avec les élections. Le gouvernement de la RDC a ignoré les offres de soutien technique formulées par l'Afrique du Sud et la SADC à la suite de la visite de représentants et d'experts électoraux de la SADC en décembre 2017. Il a mis du temps avant de faciliter le projet de la SADC d'ouvrir un bureau de liaison. A ce jour, Kabila refuse toujours de rencontrer l'envoyé spécial de la SADC pour la RDC récemment nommé, l'ancien président namibien Hifikepunye Pohamba.⁶⁸ Pour montrer qu'ils continuent à être engagés malgré le manque de coopération de Kabila, les ambassadeurs de la SADC ont rencontré la CENI au début du mois de mars et lors de sa dernière rencontre ministérielle en Afrique du Sud, le groupe a indiqué qu'il attendait une invitation de Kinshasa pour envoyer une mission d'observation électorale.⁶⁹

Alors que les responsables de la SADC semblent avoir poussé le président Kabila vers les élections, les présidents des pays à l'est de la RDC – Ouganda, Rwanda et Burundi – paraissent être moins directement impliqués. Ils ont tous les trois manipulé leur propre constitution pour rester au pouvoir et ont donc peu de motivation ou de crédibilité pour encourager le respect de la limitation des mandats électoraux,

⁶⁶ Entretiens de Crisis Group, diplomates basés à Kinshasa, responsables politiques congolais, février-mars 2018.

⁶⁷ Entretien de Crisis Group, diplomate basé à Kinshasa, mars 2018. « Press release: Refusal by some leaders to hand over power », ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, République du Botswana, 26 février 2018.

⁶⁸ Le soutien de l'Afrique australe, en particulier de l'Afrique du Sud, a été crucial pour organiser les élections dans les temps en 2011. « SADC electoral advisory and electoral commissions forum of SADC countries conduct a joint electoral assessment mission to the Democratic Republic of the Congo », communiqué de presse, SADC, 7 décembre 2017. La mission de 2011 suivait d'autres déplacements de la SADC. Le 3 février, le secrétaire exécutif de la SADC, Stergomena Lawrence Tax, s'est rendu à Kinshasa pour évoquer ces problèmes. « Namibia: DRC govt snubs SADC peace envoy », Agence de Presse Africaine (Windhoek), 15 novembre 2017 ; entretiens de Crisis Group, diplomates régionaux, Kinshasa, février-mars 2018. Pour plus d'information sur l'engagement régional, voir le rapport de Crisis Group, *Vers une action concertée en RDC*, op. cit.

⁶⁹ « SADC prepares for Zimbabwe, DRC elections », www.iol.co.za, 27 mars 2018.

en dépit de leurs inquiétudes sécuritaires au niveau de leurs frontières communes avec la RDC, renforcées par les incertitudes concernant le départ de Kabila.⁷⁰ En décembre 2017, une attaque meurtrière contre l'ONU, attribuée aux Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe armé venu d'Ouganda, a accru les préoccupations sécuritaires dans la région. L'Ouganda a depuis envoyé des forces en renfort dans la zone frontalière et lancé des attaques sur les camps de l'ADF du côté congolais.⁷¹

L'UA a établi à Kinshasa un efficace bureau de liaison qui manque actuellement de moyens. L'organisation mène également une diplomatie discrète avec les acteurs politiques congolais et les dirigeants régionaux. Dans sa dernière déclaration sur la RDC, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a réitéré son soutien à la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre et appelé la région et la communauté internationale dans son ensemble à apporter un soutien technique, logistique et financier pour les élections.⁷²

⁷⁰ Voir le rapport de Crisis Group, *Vers une action concertée en RDC*, op. cit.

⁷¹ « UPDF attacks ADF rebel hideouts in Congo », *New Vision*, 22 décembre 2017. L'insurrection de l'ADF à Beni avait déjà suscité un afflux de réfugiés congolais en Ouganda. Plus récemment, des combats isolés dans la province d'Ituri ont conduit des dizaines de milliers de réfugiés congolais supplémentaires en Ouganda. « What's happening in Ituri? », Groupe d'étude sur le Congo, article de blog de Thijs van Laer, congoresearchgroup.org, 5 mars 2018.

⁷² PSC/PR/BR.(DCCLVIII), Conseil de paix et de sécurité de l'UA, 758^{ème} réunion, communiqué de presse, 14 mars 2018. Entretiens de Crisis Group, responsables de l'UA, diplomates, Kinshasa, Addis-Abeba et New York, février-mars 2018.

VI. Priorités pour les gouvernements et les acteurs internationaux

Les progrès accomplis dans la préparation des élections contraignent les puissances étrangères à faire des choix difficiles. Si elles encouragent l'organisation du scrutin, elles risquent de soutenir un processus peu satisfaisant, mais le refus de s'engager risquerait de provoquer des retards supplémentaires dont elles pourraient être tenues pour responsables. De la même manière, si elles essaient de mettre des conditions à leur appui au processus électoral, le régime pourrait revenir à sa tactique dilatoire. Après avoir affaibli l'opposition, le régime essaie de mettre tout le monde au pied du mur en jouant à « face je gagne, pile tu perds ».

Pourtant, les progrès récents sont le résultat d'une considérable pression internationale, en particulier africaine, et la meilleure ligne de conduite est de continuer à encourager un scrutin conformément au calendrier. Il y a aujourd'hui un large consensus international sur la nécessité de respecter le calendrier électoral actuel et d'empêcher Kabila de briguer un troisième mandat. Les partis politiques congolais du côté de la majorité comme de l'opposition sont clairement en train de se préparer. Cette situation devrait apporter une nouvelle base pour un engagement international plus dynamique et cohérent dans un avenir proche.

Les conditions d'un scrutin libre et transparent, dans lequel tous les partis peuvent faire campagne, n'existent pas encore et l'engagement international sera nécessaire pour améliorer les perspectives. Le premier impératif pour les acteurs internationaux est de dépasser ou du moins de réduire leurs désaccords sur ce qui constituerait des normes minimales pour des élections libres et équitables en RDC. Ils devraient se mettre d'accord sur le fait d'exercer une forte pression sur le régime afin de permettre à tous les candidats sérieux de l'opposition de se présenter. Mais aujourd'hui, des approches différentes, des plus indulgentes à l'égard du gouvernement aux plus critiques, encouragent à la fois le régime et l'opposition à adopter des positions maximalistes et à éviter le compromis.⁷³

Il n'est pas certain que le lobbying africain auprès de Kabila puisse se traduire en pression unifiée pour des réformes. Ce qui est clair, c'est qu'un simulacre d'élection ne permettrait pas au gouvernement qui en découlerait, quel qu'il soit, d'avoir la légitimité nécessaire pour s'attaquer aux nombreux défis que compte la RDC et desservirait donc la région. Tous les acteurs internationaux devraient accueillir favorablement, mais avec prudence, les progrès récents vers des élections. Les puissances africaines et occidentales influentes devraient mener une action diplomatique vigoureuse en faveur d'une poignée de réformes clés qui renforceraient la confiance dans le processus, tout en rendant les règles du jeu plus équitables. En parallèle, une large reconnaissance et éventuellement un soutien renforcé devraient être offerts au gouvernement élu à l'issue d'un processus électoral raisonnablement ouvert.

⁷³ Voir le rapport de Crisis Group, *Vers une action concertée en RDC*, op. cit. p. 24-27.

A. *Etapas cruciales des préparatifs électoraux*

Plusieurs mesures clés pourraient améliorer les perspectives d'une élection équitable. Tout d'abord, la CENI devrait faire en sorte que les aspects essentiels de ses préparatifs électoraux soient plus transparents – notamment le prochain audit du registre des électeurs. Cette inspection devrait être organisée en consultation avec des représentants de l'opposition et de la société civile ainsi qu'avec des experts internationaux.

La transparence de la CENI devrait s'étendre à ses projets concernant les machines à voter, qui vont probablement nécessiter un compromis rapide entre les autorités électorales, l'opposition et, si un financement est nécessaire, les bailleurs de fonds. Pousser simplement la CENI à abandonner l'utilisation de machines à voter a peu de chances de fonctionner et des changements de dernière minute pourraient s'avérer déstabilisants. Etant donné que la situation dans certaines parties du pays pourrait compliquer le fonctionnement des machines à voter, un compromis possible serait de les utiliser uniquement dans certaines zones urbaines où, de toute façon, les listes de candidats plus longues les rendent plus utiles. Le nouveau système doit être testé de manière rigoureuse et transparente – en présence de représentants de l'opposition et de la société civile ainsi que d'experts internationaux – pour que son utilisation inspire confiance. Conjointement avec le gouvernement congolais, la CENI doit aussi être plus transparente dans ses prévisions budgétaires pour les élections, de sorte que les bailleurs de fonds puissent se préparer à boucher les trous.

Il est également urgent que la CENI et le gouvernement se mettent d'accord sur le rôle de l'équipe conjointe d'experts électoraux de l'ONU, l'UA, la SADC, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et l'UE.⁷⁴ Idéalement, ce groupe serait intégré à la CENI non seulement pour apporter un soutien technique, mais aussi pour évaluer les préparatifs et créer au sein des organisations représentées une appréciation commune des progrès accomplis. Il devrait par ailleurs aider à relancer le dialogue entre la CENI et les bailleurs de fonds sur des bases plus constructives.

Les initiatives visant à évaluer les progrès accomplis dans les préparatifs électoraux au cours des réunions régulières du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la base des comptes-rendus mensuels de la Monusco, devraient se poursuivre. Elles aideront à retenir l'attention du Conseil de sécurité et peuvent au minimum contribuer à une appréciation commune des problèmes. La Monusco étant d'une importance capitale pour la logistique des élections et disposant d'un budget important à cette fin, les réunions permettront également au Conseil de faire pression en cas de dérapage sérieux. Entre-temps, la SADC, l'UA, l'UE et toute autre organisation ayant l'intention d'observer les élections devraient entamer maintenant des négociations avec le gouvernement pour définir les conditions dans lesquelles leurs équipes se déploieront ; toutes les missions de ce type devraient inclure des observateurs de long terme. Le gouvernement devrait commencer par faire parvenir des invitations à ces organismes.

⁷⁴ L'équipe a été déployée à partir d'un accord passé pendant l'Assemblée générale de l'ONU en 2017.

B. *Garantir un processus équitable*

Les acteurs internationaux doivent se concentrer sur des mesures contribuant à rendre le processus équitable et à améliorer les relations entre le gouvernement et l'opposition. Il y a des raisons de faire preuve d'un optimisme prudent, notamment concernant la commission d'enquête mixte sur les violences qui ont accompagné les manifestations en décembre et janvier.

Dans ce contexte, le gouvernement devrait :

- ❑ Libérer les prisonniers politiques, conformément aux engagements pris dans l'accord de la Saint-Sylvestre.
- ❑ Clarifier la légalité et la validité des poursuites judiciaires contre les responsables politiques d'opposition ou simplement abandonner les poursuites, dont la plupart ont un caractère politique. Les individus mis en cause par la justice n'étant pas en mesure de se présenter aux élections, leurs dossiers doivent être clôturés bien avant la date limite de dépôt des candidatures. Les principaux candidats d'opposition devraient être autorisés à se présenter.⁷⁵
- ❑ Mettre en œuvre les recommandations de l'enquête récente de la commission mixte sur les violences de décembre et janvier. Ceci impliquerait de lever l'interdiction générale des rassemblements et des manifestations publiques pacifiques, et de prendre des mesures limitant le recours à l'armée et à la garde républicaine pour le maintien et la restauration de l'ordre public.

En faisant parvenir à la CENI une liste des partis politiques sans résoudre tous les problèmes concernant le dédoublement des partis, le gouvernement a respecté le calendrier mais a rejeté sur la CENI et la justice la responsabilité des questions auxquelles font toujours face plusieurs grands partis, en particulier l'UDPS et le MSR. Les partis politiques concernés, le Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) et la CENI devraient se réunir dès que possible pour résoudre ces problèmes. Le Premier ministre Tshibala et son UDPS ne devraient pas intervenir dans l'organisation interne de l'UDPS/Tshisekedi.

De leur côté, les partis d'opposition devraient collaborer avec la CENI sur les points problématiques et préparer leurs électeurs à une campagne impliquant la population à tous les niveaux. L'environnement électoral pose bien sûr de sérieux cas de conscience. Mais globalement, participer aux élections – ce à quoi la plupart des partis d'opposition ont l'air de se préparer – semble être une attitude plus judicieuse que le boycott, surtout si le régime est prêt à certains compromis. Un boycott n'arrêterait pas le processus électoral mais risquerait de laisser sortir des urnes un gouvernement sans contre-pouvoirs.

Les acteurs internationaux devraient encourager les pourparlers entre la majorité et les partis d'opposition dans le but de concevoir un code de conduite pour les élections. Ce code devrait contenir des engagements des dirigeants politiques de tous bords à condamner la violence, à éviter la surenchère verbale et à ne pas manipuler

⁷⁵ L'exclusion des principaux candidats a été un facteur qui a considérablement contribué à la déstabilisation de pays comme la Côte d'Ivoire.

l'appartenance ethnique à des fins politiques. Les manifestations récentes par les chefs coutumiers katangais concernant la citoyenneté de Moïse Katumbi sont de nouvelles preuves de l'importance de ces questions d'identité. De nombreux Congolais dans les zones rurales, affectés par des années voire des décennies de conflits, ont peur des discours haineux ou des vagues de violence ethnique, souvent orchestrées par les responsables politiques. De nombreux citoyens associent étroitement les partis politiques avec leurs violents mouvements de jeunesse. Ce climat donne une importance toute particulière aux mesures visant à apaiser les tensions avant le scrutin. Au vu de la situation actuelle, mais également de la cartographie électorale et des expériences de 2006 et de 2011, la Monusco va devoir évaluer en continu et de façon minutieuse les risques de conflit et prévoir un plan d'urgence.

Les pourparlers entre le camp du président Kabila et les dirigeants de l'opposition pourraient également viser un accord plus large sur la transition et sur la manière de protéger certains intérêts des perdants. Cela pourrait inclure l'avenir du président, de ses alliés proches et de sa famille.

Les acteurs congolais et internationaux peuvent prendre d'autres mesures pour profiter de l'apparente dynamique en faveur des élections. L'Eglise protestante et la Communauté islamique en RDC dont les sympathies, jusque-là, semblaient aller plutôt au gouvernement, ont récemment soutenu des manifestations, ce qui pourrait rapprocher ces deux institutions de la position de l'Eglise catholique. Une déclaration conjointe des chefs des différentes confessions en faveur des élections et s'engageant à ce que leurs hiérarchies respectives suivent de près la campagne et les préparatifs électoraux aiderait à créer de la confiance.⁷⁶

D'autre part, les gouvernements de la région, la SADC et l'UA doivent poursuivre leur engagement diplomatique avec des messages conjoints ainsi que des visites et des réunions régulières de haut niveau. Alors que le dépôt des candidatures commence en juin-juillet, planifier une visite conjointe du secrétaire général de l'ONU et du président de la Commission de l'UA serait utile pour maintenir la pression et apporter un soutien aux acteurs congolais qui travaillent en faveur des élections.

⁷⁶ La Commission d'intégrité et de médiation électorale, organisation inter-Eglises, reste bloquée sur d'anciennes dissensions et des déclarations conjointes devront donc être négociées directement. Entretiens de Crisis Group, représentants des Eglises catholique et protestante, Kinshasa, mars 2018.

VII. Conclusion

La tenue d'élections en RDC cette année est désormais une réelle possibilité. Même si le scepticisme quant aux intentions du gouvernement est certainement justifié, une approche critique mais constructive des acteurs internationaux est la plus grande chance de pousser Kabila et la RDC vers une passation de pouvoir non violente. Les récents efforts diplomatiques des dirigeants régionaux, qui auraient aidé à convaincre le président Kabila de s'acheminer vers des élections, pourraient servir de base à un renouvellement de la pression africaine et occidentale sur les autorités congolaises pour qu'elles respectent le calendrier et fassent en sorte de rendre les élections plus crédibles. Des reports supplémentaires, un scrutin insatisfaisant ou largement considéré comme non équitable risqueraient de pérenniser un régime avec une base trop étroite et une légitimité populaire insuffisante pour s'attaquer aux énormes défis auxquels la RDC est confrontée. Ce résultat ne ferait que renforcer l'instabilité dans le pays et dans la région. Le chemin à parcourir est encore long et les élections soulèvent de nombreuses questions. Mais ces derniers mois, les autorités congolaises ont fait des pas dans la bonne direction. Les acteurs régionaux et internationaux devraient saisir cette occasion et faire pression, de façon résolue, pour une transition pacifique.

Nairobi/Bruxelles, 4 avril 2018

Annexe B : Acronymes

ADF	Forces démocratiques alliées (Allied Democratic Forces)
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CNSA	Conseil national de suivi de l'accord
GPLDS	Groupe parlementaire des libéraux, démocrates-chrétiens et socialistes
MLC	Mouvement de libération du Congo
MSR	Mouvement social pour le renouveau
Monusco	Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC
OIF	Organisation internationale de la francophonie
PALU	Parti lumumbiste unifié
PPRD	Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
UDPS	Union pour la démocratie et le progrès social
UNC	Union pour la nation congolaise

Annexe C : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays ou régions à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également CrisisWatch, un bulletin mensuel d'alerte précoce offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans plus de 70 situations de conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La vice-présidente du Conseil est Ayo Obe, juriste, chroniqueuse et présentatrice de télévision au Nigéria.

Robert Malley, président-directeur général de Crisis Group, a pris ses fonctions le 1er janvier 2018. Anciennement directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group, il a plus récemment servi en tant qu'adjoint spécial auprès de l'ancien président américain Barack Obama ainsi que son conseiller dans la campagne anti-ISIL, et coordinateur pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et la région du Golfe à la Maison-Blanche. Précédemment, il a été adjoint spécial pour les affaires israélo-palestiniennes auprès du président Bill Clinton.

Le siège d'International Crisis Group est situé à Bruxelles et l'organisation a des bureaux dans dix autres villes : Bichkek, Bogota, Dakar, Islamabad, Istanbul, Kaboul, Nairobi, Londres, New York et Washington, DC. Elle est également présente dans les villes suivantes : Abuja, Alger, Bangkok, Beyrouth, Caracas, Gaza, Djouba, Guatemala City, Hong Kong, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Mexico City, Rabat, Sanaa, Tbilissi, Toronto, Tripoli, Tunis et Yangon.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés. Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants : Affaires mondiales Canada, agence française de développement, le ministère allemand des affaires étrangères, le ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, l'Agence autrichienne pour le développement, le ministère canadien des Affaires étrangères, du commerce et du développement, commission européenne Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement, l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère danois des Affaires étrangères, le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du commerce, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères et Irish Aid.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations suivantes : Carnegie Corporation of New York, Heinrich Böll Stiftung, Henry Luce Foundation, Humanity United, John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, Oak Foundation, Omidyar Network Fund, Open Society Foundations, Ploughshares Fund, Robert Bosch Stiftung et Wellspring Philanthropic Fund.

Annexe D : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2015

Rapports Spéciaux

Exploiter le chaos : al-Qaeda et l'Etat islamique, Rapport spécial N°1, 14 mars 2016 (aussi disponible en anglais et en arabe).

Seizing the Moment: From Early Warning to Early Action, Rapport spécial N°2, 22 juin 2016.

Counter-terrorism Pitfalls: What the U.S. Fight against ISIS and al-Qaeda Should Avoid, Rapport spécial N°3, 22 mars 2017.

Afrique australe

Zimbabwe: Stranded in Stasis, Briefing Afrique N°118, 29 février 2016.

Zimbabwe's "Military-assisted Transition" and Prospects for Recovery, Briefing Afrique N°134, 20 décembre 2017.

Afrique centrale

Les élections au Burundi : l'épreuve de vérité ou l'épreuve de force ?, Rapport Afrique N°224, 17 avril 2015 (aussi disponible en anglais).

Congo: Is Democratic Change Possible?, Rapport Afrique N°225, 5 mai 2015.

Burundi : la paix sacrifiée ?, Briefing Afrique N°111, 29 mai 2015 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la menace du radicalisme religieux, Rapport Afrique N°229, 3 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique N°230, 21 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Tchad : entre ambitions et fragilités, Rapport Afrique N°233, 30 mars 2016 (aussi disponible en anglais).

Burundi : anatomie du troisième mandat, Rapport Afrique N°235, 20 mai 2016 (aussi disponible en anglais).

Katanga: Tensions in DRC's Mineral Heartland, Rapport Afrique N°239, 3 août 2016.

Union africaine et crise au Burundi : entre ambition et réalité, Briefing Afrique N°122, 28 septembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Boulevard of Broken Dreams: The "Street" and Politics in DR Congo, Briefing Afrique N°123, 13 octobre 2016.

Cameroun : faire face à Boko Haram, Rapport Afrique N°241, 16 novembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire, Rapport Afrique N°246, 8 mars 2017 (aussi disponible en anglais).

Burundi : l'armée dans la crise, Rapport Afrique N°247, 5 avril 2017 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins, Rapport Afrique N°250, 2 août 2017 (aussi disponible en anglais).

Eviter le pire en République centrafricaine, Rapport Afrique N°253, 28 septembre 2017 (aussi disponible en anglais).

Nouveau départ pour les relations entre l'Union africaine et l'Union européenne, Rapport Afrique N°255, 17 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : l'aggravation de la crise anglophone requiert des mesures fortes, Briefing Afrique N°130, 19 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Extrême-Nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit, Briefing Afrique N°133, 25 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Vers une action concertée en RDC, Rapport Afrique N°257, 4 décembre 2017 (aussi disponible en anglais).

Sept priorités pour l'Union africaine en 2018, Briefing Afrique N°135, 17 janvier 2018 (aussi disponible en anglais).

Afrique de l'Ouest

Burkina Faso : neuf mois pour achever la transition, Rapport Afrique N°222, 28 janvier 2015.

La réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau : une occasion à saisir, Briefing Afrique N°109, 19 mars 2015.

Mali : la paix à marche forcée ?, Rapport Afrique N°226, 22 mai 2015.

Burkina Faso : cap sur octobre, Briefing Afrique N°112, 24 juin 2015.

The Central Sahel: A Perfect Sandstorm, Rapport Afrique N°227, 25 juin 2015 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (III): Revisiting the Niger Delta, Rapport Afrique N°231, 29 septembre 2015.

The Politics Behind the Ebola Crisis, Rapport Afrique N°232, 28 octobre 2015.

Mali: Peace from Below?, Briefing Afrique N°115, 14 décembre 2015.

Burkina Faso : transition acte II, Briefing Afrique N°116, 7 janvier 2016.

Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (III) : l'Afrique de l'Ouest, Rapport Afrique N°234, 14 avril 2016 (aussi disponible en anglais).

Boko Haram sur la défensive ?, Briefing Afrique N°120, 4 mai 2016 (aussi disponible en anglais).

Nigeria: The Challenge of Military Reform, Rapport Afrique N°237, 6 juin 2016.

Mali central : la fabrique d'une insurrection ?, Rapport Afrique N°238, 6 juillet 2016 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux, Rapport Afrique N°240, 6 septembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Nigéria : les femmes et Boko Haram, Rapport Afrique N°242, 5 décembre 2016 (aussi disponible en anglais).

Watchmen of Lake Chad: Vigilante Groups Fighting Boko Haram, Rapport Afrique N°244, 23 février 2017.

Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection, Rapport Afrique N°245, 27 février 2017 (aussi disponible en anglais).

Islam et politique au Mali : entre réalité et fiction, Rapport Afrique N°249, 18 juillet 2017.

Une arme à double tranchant : comités de vigilance et contre-insurrections africaines, Rapport Afrique N°251, 7 septembre 2017 (aussi disponible en anglais).

Herders against Farmers: Nigeria's Expanding Deadly Conflict, Rapport Afrique N°252, 19 septembre 2017.

Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad, Rapport Afrique N°254, 12 octobre 2017 (aussi disponible en anglais).

Force du G5 Sahel : trouver sa place dans l'embouteillage sécuritaire, Rapport Afrique N°258, 12 décembre 2017 (aussi disponible en anglais).

Corne de l'Afrique

Sudan and South Sudan's Merging Conflicts, Rapport Afrique N°223, 29 janvier 2015.

Sudan: The Prospects for "National Dialogue", Briefing Afrique N°108, 11 mars 2015.

The Chaos in Darfur, Briefing Afrique N°110, 22 avril 2015.

South Sudan: Keeping Faith with the IGAD Peace Process, Rapport Afrique N°228, 27 juillet 2015.

Somaliland: The Strains of Success, Briefing Afrique N°113, 5 octobre 2015.

Kenya's Somali North East: Devolution and Security, Briefing Afrique N°114, 17 novembre 2015.

Ethiopia: Governing the Faithful, Briefing Afrique N°117, 22 février 2016.

Sudan's Islamists: From Salvation to Survival, Briefing Afrique N°119, 21 mars 2016.

South Sudan's South: Conflict in the Equatorias, Rapport Afrique N°236, 25 mai 2016.

Kenya's Coast: Devolution Disappointed, Briefing Afrique N°121, 13 juillet 2016.

South Sudan: Rearranging the Chessboard, Rapport Afrique N°243, 20 décembre 2016.

Instruments of Pain (II): Conflict and Famine in South Sudan, Briefing Afrique N°124, 26 avril 2017.

Instruments of Pain (III): Conflict and Famine in Somalia, Briefing Afrique N°125, 9 mai 2017.

Instruments of Pain (IV): The Food Crisis in North East Nigeria, Briefing Afrique N°126, 18 mai 2017.

Kenya's Rift Valley: Old Wounds, Devolution's New Anxieties, Rapport Afrique N°248, 30 mai 2017.

Time to Repeal U.S. Sanctions on Sudan?, Briefing Afrique N°127, 22 juin 2017.

A New Roadmap to Make U.S. Sudan Sanctions Relief Work, Briefing Afrique N°128, 29 septembre 2017.

How to Ensure a Credible, Peaceful Presidential Vote in Kenya, Briefing Afrique N°129, 2 octobre 2017.

Managing the Disruptive Aftermath of Somalia's Worst Terror Attack, Briefing Afrique N°131, 20 octobre 2017.

An Election Delay Can Help Avert Kenya's Crisis, Briefing Afrique N°132, 23 octobre 2017.

Uganda's Slow Slide into Crisis, Rapport Afrique N°256, 21 novembre 2017.

After Kenya's Leaders Reconcile, a Tough Path Ahead, Briefing Afrique N°136, 13 mars 2018.

Annexe E : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

PRESIDENT DU CONSEIL

Lord (Mark) Malloch-Brown
Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Robert Malley
Ancien Coordinateur pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et la région du Golfe à la Maison-Blanche

VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL

Ayo Obe
Présidente du Conseil, Gorée Institute (Sénégal) ; avocate (Nigéria)

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Fola Adeola
Fondateur et président, FATE Foundation

Celso Amorim
Ancien ministre brésilien des Relations extérieures ; Ancien ministre de la Défense

Hushang Ansary
Président, Parman Capital Group LLC ; ancien ambassadeur d'Iran aux Etats-Unis et ministre des Finances et des Affaires économiques

Nahum Barnea
Chroniqueur politique, Israël

Kim Beazley
Ancien vice-Premier ministre d'Australie et ambassadeur aux Etats-Unis ; ancien ministre de la Défense

Carl Bildt
Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

Emma Bonino
Ancienne ministre italienne des Affaires étrangères ; ancienne commissaire européenne pour l'aide humanitaire

Cheryl Carolus
Ancienne haut-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale du Congrès national africain (ANC)

Maria Livanos Cattai
Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

Wesley Clark
Ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan en Europe

Sheila Coronel
Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation et directrice du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia

Frank Giustra
Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

Mo Ibrahim
Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Celtel International

Wolfgang Ischinger
Président, Forum de Munich sur les politiques de défense ; ancien vice-ministre allemand des Affaires étrangères et ambassadeur en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis

Yoriko Kawaguchi
Ancienne ministre japonaise des Affaires étrangères ; ancienne ministre de l'Environnement

Wadah Khanfar
Co-fondateur, Forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Wim Kok
Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Andrey Kortunov
Directeur général du Conseil russe pour les affaires internationales

Ivan Krastev
Président du Centre pour les stratégies libérales (Sofia) ; membre fondateur du conseil d'administration du Conseil européen des relations internationales

Ricardo Lagos
Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman
Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Helge Lund
Ancien président-directeur général de BG Group Limited et Statoil ASA

Shivshankar Menon
Ancien ministre indien des Affaires étrangères et conseiller à la sécurité nationale

Naz Modirzadeh
Directeur du Programme sur le droit international et les conflits armés de la Faculté de droit de Harvard

Saad Mohseni
Président et directeur général de MOBY Group

Marty Natalegawa
Ancien ministre indonésien des Affaires étrangères, représentant permanent auprès de l'ONU et ambassadeur au Royaume-Uni

Roza Otunbayeva
Ancienne présidente de la République kirghize ; fondatrice de la « Roza Otunbayeva Initiative », fondation internationale publique

Thomas R. Pickering
Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

Olympia Snowe
Ancienne sénatrice américaine et membre de la Chambre des représentants

Javier Solana
Président du Centre pour l'Economie globale et la Géopolitique ESADE ; membre émérite, The Brookings Institution

Alexander Soros
Membre, Open Society Foundations

George Soros
Président, Open Society Institute ; président du Soros Fund Management

Pär Stenbäck
Ancien ministre finlandais des Affaires étrangères et de l'Education ; président du Parlement culturel européen

Jonas Gahr Støre
Chef du Parti travailliste norvégien et du groupe parlementaire du Parti travailliste ; ancien ministre norvégien des Affaires étrangères

Lawrence H. Summers
Ancien directeur du Conseil de la sécurité économique et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université de Harvard

Helle Thorning-Schmidt
Directrice générale de Save the Children International ; ancienne Première ministre du Danemark

Wang Jisi
Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
BP	(5) Anonyme	Stephen Robert
Shearman & Sterling LLP	Scott Bessent	Luděk Sekyra
Statoil (U.K.) Ltd.	David Brown & Erika Franke	Alexander Soros
White & Case LLP	Herman De Bode	Ian R. Taylor

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
Anonyme	(3) Anonyme	Faisel Khan
APCO Worldwide Inc.	Mark Bergman	Cleopatra Kitti
Atlas Copco AB	Stanley Bergman & Edward Bergman	Michael & Jackie Lambert
Chevron		Samantha Lasry
Edelman UK	David & Katherine Bradley	Leslie Lishon
Eni	Eric Christiansen	Malcolm Hewitt Wiener Foundation
HSBC Holdings Plc	Sam Englehardt	The New York Community Trust – Lise Strickler & Mark Gallogly Charitable Fund
MetLife	The Edelman Family Foundation	
Noble Energy	Seth & Jane Ginns	The Nommontu Foundation
RBC Capital Markets	Ronald Glickman	Brian Paes-Braga
Shell	David Harding	Kerry Propper
	Geoffrey R. Hoguet & Ana Luisa Ponti	Duco Sickinghe
	Geoffrey Hsu	Nina K. Solarz
	David Jannetti	Clayton E. Swisher
		Enzo Viscusi

CONSEIL DES AMBASSADEURS

Les étoiles montantes de divers horizons qui, avec leur talent et leur expertise, soutiennent la mission de Crisis Group.

Amy Benziger	Lindsay Iversen	Nidhi Sinha
Tripp Callan	Azim Jamal	Chloe Squires
Kivanc Cubukcu	Arohi Jain	Leeanne Su
Matthew Devlin	Christopher Louney	Bobbi Thomason
Victoria Ergolavou	Matthew Magenheim	AJ Twombly
Noa Gafni	Madison Malloch-Brown	Dillon Twombly
Christina Bache	Megan McGill	Annie Verderosa
Lynda Hammes	Hamesh Mehta	Zachary Watling
Jason Hesse	Tara Opalinski	Grant Webster
Dalí ten Hove	Perfecto Sanchez	

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari Président émérite	Lakhdar Brahimi	Carla Hills
George Mitchell Président émérite	Kim Campbell	Swanee Hunt
Gareth Evans Président émérite	Jorge Castañeda	Aleksander Kwasniewski
Kenneth Adelman	Naresh Chandra	Todung Mulya Lubis
Adnan Abu-Odeh	Eugene Chien	Allan J. MacEachen
HRH Prince Turki al-Faisal	Joaquim Alberto Chissano	Graça Machel
Óscar Arias	Victor Chu	Jessica T. Mathews
Ersin Arioğlu	Mong Joon Chung	Barbara McDougall
Richard Armitage	Pat Cox	Matthew McHugh
Diego Arria	Gianfranco Dell'Alba	Miklós Németh
Zainab Bangura	Jacques Delors	Christine Ockrent
Shlomo Ben-Ami	Alain Destexhe	Timothy Ong
Christoph Bertram	Mou-Shih Ding	Olara Otunnu
Alan Blinken	Uffe Ellemann-Jensen	Lord (Christopher) Patten
	Gernot Erlar	Victor Pinchuk
	Marika Fahlén	Surin Pitsuwan
	Stanley Fischer	Fidel V. Ramos